



Les enjeux de l'eau en Bretagne à l'horizon 2040 Contribution du CESER à la démarche prospective du Conseil régional pour l'élaboration du Plan breton pour l'eau

L'eau est un sujet majeur de santé publique, de développement économique et en matière d'équilibres écologiques. Les enjeux relatifs à l'eau se posent en termes d'accès de tous à une ressource de qualité et en quantité suffisante.

Ainsi, la question de la ressource en eau n'est pas nouvelle en Bretagne mais elle demeure essentielle. Comment, et sous l'influence de quels facteurs évoluera-t-elle demain ?

En quoi sa gestion constituera-t-elle un défi majeur sur le plan économique, social et environnemental ?

Eau et environnement, eau et société, eau et territoires, eau et usages, eau et gouvernance, eau et innovation, le CESER propose d'explorer les grandes variables susceptibles de déterminer l'évolution de la gestion de l'eau en Bretagne et d'en extraire six enjeux interdépendants.

Expression partagée des diverses composantes de la société civile sur les enjeux de la gestion intégrée de la ressource en eau, cette contribution explore et ouvre le champ des possibles en matière de gestion de l'eau en Bretagne à l'horizon 2040. Les enjeux repérés sont autant de questions à destination des différents acteurs

de la gestion de l'eau. Ils ont vocation à venir alimenter la construction de scénarios prospectifs, par le Conseil régional de Bretagne, qui permettra d'illustrer la diversité des évolutions possibles d'ici à 2040 et d'en tirer des enseignements utiles à la définition des orientations stratégiques du Plan breton pour l'eau (PBE) en projet.

I Ressource en eau et écosystèmes aquatiques en Bretagne

Les écosystèmes aquatiques, fournisseurs de services

L'eau, essentielle à la vie sur Terre, est en mouvement perpétuel dans ce qui est appelé le grand cycle ou

cycle naturel de l'eau. Cette ressource joue un rôle fondamental dans le fonctionnement des écosystèmes.

En Bretagne, bassin quasiment autonome du fait de sa péninsularité, la ressource en eau exploitée est essentiellement une eau de surface (80 %) alimentée par les cours d'eau et les rivières. Les eaux souterraines constituent aujourd'hui une part secondaire des prélèvements (20 %), mais pourraient constituer une ressource potentielle pour demain. Elles alimentent, notamment, les eaux de surface en période d'étiage, ce qui en fait un enjeu fort tant en termes de connaissance que de préservation face aux effets du changement climatique.

Le maintien de la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes sont étroitement liés au bon état de la ressource en eau, support d'usages variés et structurants pour les activités économiques, les territoires et l'ensemble de la société : usages domestiques, agriculture, industrie, énergie, cultures marines, etc.

Les atteintes au fonctionnement des écosystèmes aquatiques bretons

La qualité des eaux est une condition indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes et au prélèvement d'eau brute nécessaire à l'alimentation en eau potable (petit cycle de l'eau). Les atteintes portées à la qualité de la ressource sont diverses : pollutions, altérations physiques et morphologiques des milieux aquatiques, etc.

Les activités humaines peuvent également conduire à la dégradation ou à la disparition de zones humides, un assèchement, une imperméabilisation ou une érosion des sols. La modification des régimes pluviométriques, la hausse du niveau marin, la

hausse des températures, dues aux effets du changement climatique, entraînent des modifications importantes de la ressource en eau.

L'ensemble de ces atteintes fragilise la biodiversité, les écosystèmes aquatiques et côtiers, et les services qu'ils rendent, pouvant à terme accentuer les tensions autour des usages de l'eau. Ces détériorations de la ressource en eau se traduisent par des menaces importantes en termes de santé publique, d'état du milieu naturel, mais aussi de coûts économiques.

25 années de politiques publiques de l'eau en Bretagne

Pour faire face à ces enjeux, la politique de l'eau s'est renforcée en Bretagne. Elle est notamment caractérisée par une territorialisation des actions s'appuyant sur les 21 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), les Commissions locales de l'eau (CLE) et les contrats de bassin versant. Cette évolution dans la manière d'appréhender les enjeux de l'eau en Bretagne a permis d'aboutir à des diagnostics partagés et à des habitudes de travail en commun qu'il faut souligner, de la part des collectivités, des secteurs industriel et agricole, des scientifiques, des associations, etc.

La gestion de l'eau reste aujourd'hui confrontée à de nombreux défis : recomposition de la gouvernance territoriale (loi

NOTRe, instauration de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations etc.), évolution des usages, démocratie de l'eau (rôle des élus, commissions locales de l'eau, composition des comités de bassin) ou encore temporalité d'action.

Le CESER a ainsi identifié des tendances lourdes et signaux faibles dans les évolutions, à l'horizon 2040, de la ressource en eau, de sa quantité et de sa qualité, de ses usages, de la manière dont elle est gérée, par qui et selon quels principes. Sur cette base, il propose de retenir 28 variables, regroupées en six ensembles, dont il formule en détail les hypothèses possibles d'évolution.

I Six ensembles de variables déterminantes



➤ Eau, ressource et environnement

Ce premier groupe de variables explore les évolutions possibles de la ressource en eau, tant du point de vue des eaux de surface, des eaux côtières que des aquifères (formation géologique qui peut stocker l'eau) ainsi que de l'ensemble des eaux vertes (utilisée par les plantes cultivées ou non) et bleues (eau des rivières, nappes phréatiques, etc.) : quels seront les effets du changement climatique sur la ressource en eau ?

➤ Eau, société et modes de vie

L'eau occupe une place centrale dans nos modes de vie. Ressource vitale, elle est indispensable au quotidien. Il s'agit ici de réfléchir aux évolutions possibles de la demande en eau et de sa perception collective : en quoi peuvent-elles être des facteurs déterminants des politiques et actions menées ?

➤ Eau et territoires

Les activités humaines sont fondamentalement dépendantes de l'eau qui constitue une composante importante de l'aménagement du territoire. Les enjeux de démographie, d'urbanisation, de densification et de tourisme conduisent à inventorier les évolutions possibles de la gestion de l'eau, notamment du petit cycle, et les risques inhérents (sécheresses, inondations).

➤ Eau et usages

L'ensemble des activités utilisatrices d'eau, productions agricoles, industrielles, artisanales, consommation domestique, mais aussi production d'énergie ou cultures marines, constituent des ressources pour la société mais elles exercent en retour des pressions sur l'eau. Comment les usages de l'eau pourraient-ils évoluer ? Comment les tensions sur la ressource et les milieux aquatiques sont-elles susceptibles d'évoluer ?

➤ Eau et gouvernance

Entendue à la fois au sens des échelles de décision mais aussi des modalités d'action, la gouvernance de l'eau est un axe majeur. Il s'agit ici d'identifier les évolutions dans l'implication des différents acteurs, les évolutions des politiques publiques, des outils et des financements nécessaires à leur mise en œuvre.

➤ Eau, recherche et innovation

Ce groupe de variables explore la façon dont pourraient évoluer la recherche, le progrès de la connaissance et l'acceptabilité sociale des innovations. En quoi sont-ils susceptibles de constituer des facteurs déterminants dans la gestion globale de l'eau en Bretagne ?

I Six enjeux fondamentaux pour demain

L'état des lieux de la ressource en eau, la façon dont les différents facteurs ci-dessus pourraient évoluer à l'horizon 2040, permettent de formuler quelques grands enjeux transversaux pouvant guider l'élaboration de scénarios prospectifs.

En 2040, il s'agira pour la Bretagne d'utiliser et de gérer une ressource déjà affectée par les effets du changement

climatique et sous la pression des activités humaines. Par conséquent, la préservation d'une ressource de qualité, en quantité suffisante, tout en maintenant l'ensemble des fonctions et services rendus par l'eau et les milieux aquatiques, constituera le défi principal à relever.

1. Comment la quantité, la qualité et la disponibilité de l'eau pourraient-elles évoluer en Bretagne à l'horizon 2040 ?

La ressource en eau sera davantage vulnérable et aléatoire, en raison d'une modification du régime des précipitations, de la baisse des débits des cours d'eau et de l'assèchement des sols. L'intensité de ce changement climatique reste méconnue mais

sera déterminante. L'évolution des connaissances, les modes de production et de stockage, les critères d'appréciation de la qualité de l'eau méritent d'être questionnés à cet égard.

2. Quels seront les usages et les pratiques de préservation de la ressource à l'horizon 2040 ?

L'évolution des usages, du tissu économique régional, les progrès technologiques sont des phénomènes étroitement liés qui peuvent conduire à des changements en termes de gestion ou de réglementation concernant les usages de l'eau potable et non potable, les modalités

d'assainissement et d'adduction en eau, la prise en compte de "l'empreinte eau", etc.

3. Comment pourrait évoluer le rapport des citoyens à l'eau ? _____

L'eau en tant que bien commun de l'humanité est par essence un enjeu démocratique fondamental. Sa représentation dans la société (ressource fragile et limitée, ou renouvelable),

son statut juridique (bien commun ou non...) sont déterminants dans la gestion de l'eau.

4. Quelles pourraient être les modalités d'action publique mises en œuvre ? _____

La politique de l'eau repose essentiellement sur quatre leviers d'action : la réglementation, la concertation, les redevances et les aides sectorielles, notamment auprès des collectivités, des

industriels et des agriculteurs. La sensibilisation, la formation, le levier foncier ou encore la fiscalité pourraient constituer de nouveaux modes d'action pour la politique de l'eau.

5. Quelles pourraient être les modalités de financement de la politique de l'eau ? _____

Le principe "l'eau paie l'eau", fondement de la politique de l'eau, signifie que les usagers supportent par leurs factures, l'essentiel des dépenses liées à l'eau qu'ils

consomment. Cette fiscalité de gestion en bien commun sera-t-elle préservée ? Sera-t-elle suffisante pour financer la gestion de l'eau demain ?

6. Quelles pourraient être les différentes échelles de gestion de la ressource en eau ? _____

La gestion de l'eau est doublement divisée entre une gestion à l'échelle fonctionnelle du bassin versant et des sous-bassins qui doit trouver une articulation avec les échelles institutionnelles que sont les intercommunalités et la Région. Elle est également divisée entre le centralisme et la décentralisation : quel rôle jouera la Région Bretagne demain dans la gestion de l'eau, face au renforcement des compétences des EPCI et une compétence régaliennne assurée par l'État ? Comment le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des

territoires (SRADDET) prendra-t-il en compte la question de l'eau ?

➤ Les grands facteurs de changement qui pèseront sur l'avenir de l'eau en Bretagne sont le changement climatique, l'évolution des usages et de la société dans son ensemble, l'évolution démographique et le modèle de gouvernance. Les six enjeux repérés par le CESER permettent de mettre en lumière les grandes questions dont la société et les pouvoirs publics devront se saisir.

Rapporteur.e.s

Chantal BEVILLON et Alain THOMAS

Contact

Coline BOUFFETEAU

Cheffe du pôle Prospective

T. : 02 99 87 18 77

coline.bouffeteau@region-bretagne.fr



CESER

Conseil économique, social
et environnemental régional

www.ceser-bretagne.fr

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7, rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex

T. : 02 99 87 18 75 - ceser@region-bretagne.fr - www.ceser-bretagne.fr

twitter.com/ceserbretagne